

CTL du 23/09/2021 reconvoqué le 06/10/2021

Le 06/10/2021 s'est tenu un Comité Technique Local, sur reconvoication après le boycott du 23/09/2021.

Vous trouverez la liminaire de Solidaires Finances Publiques en fin d'article.

L'ordre du jour de ce CTL était le suivant :

- 1 – Situation sanitaire et situation particulière des trésoreries hospitalières (information).
- 2 – Nouveau réseau de proximité :
 - fusion des SIE de Dunkerque et Hazebrouck (avis).
 - fusion des SIE de Valenciennes Val de Scarpe, Valenciennes La Rhonelle et Maubeuge (avis).
 - fusion des SIE de Roubaix Nord et Roubaix Sud (avis).
- 3 – Point sur les demandes formulées lors des CTL précédents (information).
- 4 – Questions diverses
 - mise en oeuvre du nouveau protocole de télétravail ;
 - mise en place du service national de gestion des quitus de Denain ;
 - autres questions.

Concernant le premier point, la direction nous a indiqué que 76 agents sur 79 ont un schéma vaccinal complet. Pour les agents restants, un agent est en télétravail complet et les 2 autres vont bientôt recevoir le schéma complet.

Pour la réception des usagers dans les trésoreries hospitalières implantées dans les hôpitaux (Lille, Valenciennes et Dunkerque), il a été demandé aux agents de contrôler le pass sanitaire au guichet. Solidaires Finances Publiques a donc insisté auprès du directeur pour obtenir des consignes claires sur la manière dont ce contrôle doit s'effectuer et d'obtenir la garantie de sécurité pour les agents dans l'exercice de cette mission non relative à l'exercice du métier. Il est évident que ce contrôle du pas sanitaire auprès des usagers est un facteur de tensions supplémentaires aux guichets ; l'agent en charge de ce dit contrôle devant parfois refouler des personnes ne présentant pas le pass sanitaire.

En ce qui concerne le deuxième point à l'ordre du jour, une fois encore Solidaires Finances Publiques 59 a rappelé à la Direction qu'elle voterait contre ces restructurations liées au NRP et a demandé un moratoire à la mise en place du NRP à la Direction. Nous ne sommes intervenus que sur les questions en matière d'emploi et sur les conditions de travail des agents.

Solidaires Finances Publiques a encore une fois dénoncé l'absence de documents fournis en ce qui concerne ces nouvelles réorganisations pour les SIE notamment l'absence des rapports des assitants de prévention et l'usage du copier coller pour la présentation des 3 futures nouvelles restructurations. Solidaires Finances Publiques est revenu une fois encore sur la non création d'antennes plutôt que des bureaux distants permettant aux agents de plus se projeter dans l'avenir dans un contexte où toutes les resturcturations concernant la mis en place du NRP se multiplient.

C'est le cas d'Hazebrouck

Réponse de la direction : Pour créer une antenne, il faut au moins 10 emplois implantés au TAGERFIP et hélas suite aux multiples suppressions d'emploi le SIE d'Hazebrouck, qui comptait plus de 10 emplois il y a quelques années, n'en compte plus que 9.

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont constaté que ce nombre de 10 avait déjà été avancé comme argument par la direction pour la création des bureaux distants bien que Solidaires Finances Publiques avait là aussi demandé la création d'antennes!

Les élus de Solidaires Finances Publiques ne sont pas dupes sur les prochaines suppressions d'emplois à venir !

A chaque fois qu'il y a eu des fusions de SIP SIE ... , il y a eu suppression de postes dans les 2 années qui suivent.

Un mouvement spécifique de mutation doit intervenir pour ces 3 SIE avec effet au 1^{er} janvier 2022.

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 19 Novembre 2021 ; le résultat des mutations étant prévu pour début Décembre.

Les élus de Solidaires Finances Publiques sont à votre disposition pour vous aider à remplir votre demande de mutation et seront très vigilants sur les droits et garanties des agents et sur l'ensemble des priorités dont vous pouvez bénéficier.

En ce qui concerne les évolutions métier des SIE un slogan peut très bien les résumer :

BYE BYE IFU (interlocuteur fiscal unique)

BYE BYE polycompétence rebonjour la Spécialisation !!!

Les SIE seront désormais organisées en pôles de compétence au nombre de :

4 pour le SIE de Dunkerque : vie de l'entreprise / gestion-contrôle /Recouvrement / comptabilité

4 pour le SIE de valenciennes : vie de l'entreprise / gestion-contrôle /Recouvrement / comptabilité

et 5 pour le SIE de Roubaix : vie de l'entreprise / gestion-contrôle /Recouvrement / comptabilité/ Expertise

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont été très étonnés d'apprendre que les SIE devaient se remettre à faire du CSP !

Il est vrai que compte tenu de la hausse massive des effectifs ces derniers avaient bien sûr le temps d'en faire !!

Avec la création d'un pôle Expertise au SIE, Solidaires Finances Publiques a attiré l'attention de la direction et a demandé quel était donc le devenir dès lors des PCE qui sont des Pôles de Contrôle et d'Expertise.

La Direction a balayé cette question d'un revers de main nous rappelant que le sujet à l'ordre du jour de ce CTL, c'était les SIE et non pas les PCE et que ces derniers seront vus lors d'un prochain CTL !!!

En ce qui concerne le télétravail, sur 2671 agents à la DRFiP, 1239 ont demandé à bénéficier du télétravail. La direction s'est gargarisée d'avoir, avec 47%, un des taux les plus importants par rapport aux autres départements de personnes voulant bénéficier du télétravail. Il faut relativiser ces chiffres : nombre d'agents notamment travaillant sur l'agglomération lilloise mais n'y résidant pas, optent donc pour le télétravail compte tenu des temps de trajet et de l'engorgement du trafic routier des embouteillages, des bouchons...

La direction s'est félicitée qu'aucun refus de télétravail n'avait été demandé sur Sirhius tout en nous signalant que « le télétravail n'était pas un droit ». Pour Solidaires Finances Publiques, ce n'est pas une surprise : le protocole pour l'obtention du télétravail prévoit un entretien préalable avec le chef de service. Il était évident que le refus de télétravail (obtention de trois jours, un jour fixe précis,etc,,) aurait été prononcé lors du dit entretien, ce qu'avait d'ailleurs, dénoncé Solidaires Finances Publiques lors du précédent CTL nous présentant la mise en place du nouveau protocole télétravail. Les agents, souhaitant éviter des tensions avec le chef de service, n'allaient certainement aller pas au-delà en formalisant la demande Sirhius, concrétisant réellement un refus de télétravail permettant dès lors, d'effectuer un recours.

En ce qui concerne la cellule Quitus de Denain, après la période de formation des agents nouvellement installés, la montée en puissance du service va débuter à compter du 18 octobre par les transferts des quitus non payants de 7 SIE vers la cellule (sauf SIE de l'agglomération lilloise). A partir du 1^{er} Janvier 2022, la cellule prendra en charge l'intégralité des quitus du Nord, du Pas De Calais, de la Moselle et du Bas Rhin.

Solidaires Finances Publiques a attiré l'attention de la direction sur les EDR présents actuellement au sein de la cellule quitus de Lille, cellule en expérimentation depuis 6 ans et leur besoin de formation. Or, certains des EDR présents dans cette cellule y sont depuis la création du service, et la fiscalité a beaucoup évolué en 6 ans ! La direction en a pris bonne note.

Solidaires Finances Publiques a demandé à la direction de confirmer l'éventuel déménagement de la trésorerie de Dunkerque pour la création du nouveau SGC , la direction n'a pas voulu nous répondre et nous a indiqué que nous aurons les informations quand elles seront certaines. Il en est de même pour Armentières (La mairie souhaitant récupérer le bâtiment sis 28 rue Bayart, le SIP va donc s'installer au 1^{er} sept 20200 au 68 rue de Lille , le SIE devra déménager provisoirement rue Sadi Carnot dans les locaux de la trésorerie municipale sans l'attente des restructurations des SIE Lillois).